

## 8 septembre : Journée internationale de l'alphabétisation

« L'alphabétisation, conçue dans une acception large comme l'acquisition des connaissances et compétences de base dont chacun a besoin dans un monde en rapide évolution, est un droit fondamental de la personne humaine »<sup>i</sup>

Le fait ne pas maîtriser ces connaissances maintient encore aujourd'hui dans le monde un adulte sur cinq dans une situation qui restreint sa liberté. L'alphabétisation du plus grand nombre est un objectif de la communauté humaine. Appliqué sur le terrain par d'innombrables institutions, associations, personnes et relayée par les organisations internationales.

Les Nations Unies, au travers de l'Unesco, célèbrent chaque 8 septembre la journée internationale de l'alphabétisation.

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), soulignait en 2008 : « le nombre d'analphabètes dans le monde est passé de 871 millions au cours de la période 1985-1994 à 774 millions pour la période 2000-2006 (soit environ 1/5 de la population adulte mondiale). Ces chiffres globaux cachent de fortes disparités, ainsi 75 % des 774 millions d'adultes analphabètes dans le monde vivent dans seulement 15 pays comme le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde ou le Nigéria ; et 64 % des adultes ne sachant ni lire ni écrire étaient des femmes pour la période 2000-2006 »<sup>ii</sup>.

L'ONU a également déclaré la décennie 2003-2012 « décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation » et l'Unesco est chargé de l'application de cette décision.

Le rôle de l'Unesco est de soutenir les efforts faits au niveau national dans chaque Pays membre, de favoriser la recherche et le plaidoyer dans le domaine de l'alphabétisation. L'Unesco a également mis en place des prix d'alphabétisation qui sont remis le 8 septembre. Les lauréats du prix Unesco du Roi Sejong pour 2011 sont le Burundi, le Mexique, les Etats-Unis et la RD Congo. Les lauréats du prix Unesco Confucius pour 2011 sont « Room to read » (Espace de lecture) aux Etats-Unis, Collectif Alpha Ujuvi, en République démocratique du Congo et le Dr. Allah Bakhsh Malik, Secrétaire, gouvernement du Punjab (Pakistan).

### Au niveau Européen

L'Europe a créé des dispositifs de soutien à l'alphabétisation. Le Conseil de l'Union européenne a mis en place, dans le cadre du programme-cadre « Solidarité et gestion des flux migratoires » 2007-2013, le Fonds d'intégration des ressortissants de pays tiers (FEI). L'objectif du FEI est de soutenir les efforts des Etats membres pour permettre aux ressortissants de pays tiers issus de contextes économiques, sociaux, culturels, religieux, linguistiques et ethniques différents de remplir les conditions de séjour et pour faciliter leur intégration dans les sociétés européennes. Afin de poursuivre cet objectif, le Fonds contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies nationales d'intégration des ressortissants de pays tiers dans tous les aspects de la société. Plusieurs AEFTEI ont intégré ce programme.

D'autre part, des subventions sont versées à des programmes « Grundtvig<sup>iii</sup> » tels qu'Eur Alpha, qui constitue un réseau de réseaux de structures de formation et universités qui œuvrent pour l'alphabétisation. La Fédération AEFTEI est un membre actif du projet Eur-alpha (<http://www.eur-alpha.eu/?lang=fr>) notamment par la coordination de son comité scientifique de formation de formateur et pour la récolte de bonnes pratiques, avec l'écriture d'une charte sur

la formation des formateurs. L'AEFT-EF 71 (basée à Mâcon), organise en concertation avec la Fédération et Lire et Ecrire (structure porteuse située à Bruxelles) un atelier d'une semaine<sup>iv</sup>. L'Europe a par ailleurs mis en place un « Groupe de Haut Niveau » sur l'alphabétisation, présidé par le Princesse Laurentien des Pays Bas.

## En France

En France, il est de moins en moins question de parler « d'alphabétisation », car ceci implique la désignation de publics « analphabètes », ramenant les personnes à un point de vue négatif en évoquant leurs manques plus que leurs compétences préalables.

Depuis la mise en place du **contrat d'accueil et d'intégration (CAI)**, et avec lui, la présentation claire du premier niveau de compétence en langue, le niveau A1.1, les publics, dits « analphabètes » sont envisagés en tant qu'apprenants au même titre que les étudiants en langue et la formation qui est dispensée vise avant tout la qualité d'un enseignement ou apprentissage adapté à une situation de communication et de participation citoyenne. Les cours destinés à des publics de niveau infra A1.1 (selon le CECR, c'est-à-dire le niveau le plus faible), sont désormais dispensés par des formateurs qualifiés, même si l'accès à la formation est parfois difficile relativement aux statuts.

En conséquence, la France n'a pas de structure strictement dédiée à l'alphabétisation, **la Direction de l'Accueil et de l'Intégration et de la citoyenneté (DAIC : [http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers\\_det\\_org&numrubrique=312&numarticle=1952](http://www.immigration.gouv.fr/spip.php?page=dossiers_det_org&numrubrique=312&numarticle=1952))** a une dimension interministérielle forte et assure le suivi des actions d'intégration pour les migrants et par conséquent, chapeaute leur formation.

Quant à **l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme**<sup>v</sup>, elle a pour mission de mesurer, prévenir et agir contre l'illettrisme, ainsi que de coordonner et d'accompagner les acteurs de la lutte contre l'illettrisme. On entend ici les actions pouvant permettre au plus grand nombre de maîtriser les compétences clés telles que désignées au niveau Européen. Si pendant un temps (au cours des années 80) le terme « d'illettrisme<sup>vi</sup> » est apparu pour distinguer les publics français qui étaient démunis face à l'évolution des exigences professionnelles des publics immigrés n'ayant pas été scolarisés antérieurement, désormais, les chiffres et les actions de l'ANLCI portent sur des publics variés dont le point commun est leur difficulté face à la compréhension et à l'action dans leur vie quotidienne, sociale et professionnelle<sup>vii</sup>.

## L'AEFTI

Les efforts de l'AEFTI (Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leurs familles), visent à réduire les inégalités qui existent entre les personnes qui ont ou non bénéficié d'une formation initiale.

Depuis 40 ans, les publics reçus dans nos associations sont des personnes qui, dans leur histoire de vie, ont subi l'exil, la rupture, des accidents ou des parcours personnels qui n'ont pas favorisé la poursuite de la scolarité. Nous associons nos efforts aux leurs pour leur garantir la qualité d'une formation qui les aide à augmenter les compétences nécessaires à leur émancipation et à leur promotion sociale et professionnelle.

Les contenus de nos formations sont adaptés aux spécificités de chacun et visent toutes l'insertion linguistique, sociale, citoyenne et professionnelle. La fédération, non seulement participe à la réflexion au niveau européen et méditerranéen, elle coordonne un certain nombre

d'actions qui visent à faire progresser l'enseignement des compétences clés à travers l'élaboration d'outils de formation réalisés dans le cadre d'un groupe de recherche action formation, à travers l'organisation de rencontres sur les sujets liés (politiques linguistiques, place des apprenants)... elle produit une revue scientifique et une revue périodique sur ces questions.

Pour rejoindre le réseau des AEFTEI : [www.aefte.fr/adhesion](http://www.aefte.fr/adhesion)

---

<sup>i</sup> Rapport final de la cinquième Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes – 1997 - <http://www.unesco.org/education/uie/confintea/repfra.html>

<sup>ii</sup> Sources : *UNESCO EPT 2006 : L'alphabétisation, un enjeu vital*, [UNESCO : taux d'alphabétisme en progrès mais situation préoccupante en Asie et Afrique](http://www.un.org/archive) sur [http://www.un.org \[archive\]](http://www.un.org/archive), Centre d'actualité de l'ONU.

<sup>iii</sup> Le programme sectoriel *Grundtvig* vise à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes grâce à diverses activités de coopération au niveau européen afin d'offrir aux citoyens européens davantage de possibilités de mieux se former tout au long de leur vie.

<sup>iv</sup> Le deuxième atelier formation de formateurs d'Eur-Alpha sera organisé à Mâcon, du 24 au 28 octobre 2011

dépêchez-vous de vous inscrire : [perrinemichaudet@orange.fr](mailto:perrinemichaudet@orange.fr) ou

Perrine Michaudet

AEFTEI-EF 71

25 rue Mathieu

71000 Mâcon

France

Programme : [http://www.eur-alpha.eu/IMG/pdf/fr-programme\\_provisoire\\_-\\_macon.pdf](http://www.eur-alpha.eu/IMG/pdf/fr-programme_provisoire_-_macon.pdf)

<sup>v</sup> <http://www.anlci.gouv.fr/>

<sup>vi</sup> Le mot « illettrisme » est lui aussi sujet à controverse puisqu'il « stigmatise » des personnes. Il est réservé au champ des sciences sociales. Dans le secteur de la formation, on préfère parler de non maîtrise des savoirs de base ou des compétences clés.

<sup>vii</sup> Voir les chiffres donnés par l'ANLCI en téléchargeant le document suivant : [http://anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/EDITIONS/ivq\\_4pages.pdf](http://anlci.gouv.fr/fileadmin/Medias/PDF/EDITIONS/ivq_4pages.pdf)